

**ASSEMBLEE NATIONALE**

**Secrétariat Général**

**REPUBLIQUE DU MALI**

**Un Peuple - Un But - Une Foi**



**COMMUNICATION DE L'HONORABLE  
ISSAKA SIDIBE, PRESIDENT DE  
L'ASSEMBLEE NATIONALE DU MALI A LA  
138<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP**

***THEME: Renforcer le régime mondial applicable aux migrants et aux réfugiés : le besoin de solutions politiques fondées sur des données probantes.***

Genève (Suisse), 24-28 mars 2018

**Madame la Présidente de l'Union  
interparlementaire (UIP),**

**Monsieur le Secrétaire Général de l'UIP,**

**Mesdames et Messieurs les Présidents de  
Parlements et Chefs de délégations,**

**Honorables Collègues,**

**Mesdames et Messieurs,**

**C'est pour moi un grand honneur de  
m'adresser à vous sur le thème central de  
notre rencontre, relatif au renforcement du  
régime mondial applicable aux migrants et  
aux réfugiés.**

**Nous tenons à féliciter l'équipe dirigeante  
de l'UIP pour le choix de ce sujet de grande  
préoccupation mondiale et ce, au moment  
où de nombreuses personnes continuent  
malheureusement de perdre leur vie sur le  
chemin de l'immigration.**

**Le Mali attache beaucoup d'importance à ce  
débat, d'autant plus que mon pays est  
doublement concerné par le problème de la  
migration et celui des réfugiés.**

**Honorables Collègues,  
Mesdames et Messieurs,**

**Depuis plus d'une décennie, la question de la migration est devenue une problématique très sérieuse et une donnée inquiétante de la géopolitique internationale. Les défis qui y sont liés sont multiples.**

**En effet, depuis le début de ce siècle, est apparu un certain paradoxe : d'un côté, l'adoption d'un nombre sans cesse croissant de traités, de conventions et autres instruments relatifs à la gestion de la migration et des réfugiés; de l'autre, des migrants plus nombreux, considérés comme des personnes à part, sujets exploitables et souvent exposés à la violence et à la maltraitance.**

**S'agissant de l'Afrique, il y aurait, selon les chiffres de l'Organisation Internationale pour les Migrations, plus de 32 millions de migrants africains à travers le monde, en 2015.**

**Dans un contexte de réduction des opportunités de migration légale, de pauvreté croissante, de belligérance, de changement climatique voire d'absence de perspectives économiques, la migration irrégulière apparaît aux yeux de beaucoup de nos compatriotes comme une alternative pour subvenir à leurs besoins vitaux ou s'éloigner des atrocités liées à des situations de tensions diverses.**

**Dans cette quête de mieux être, les voies et moyens tragiques utilisés pour franchir à tout prix les frontières des pays d'accueil, posent un vrai problème de conscience face aux drames occasionnés par les embarcations de fortune.**

**Ces filières migratoires sont renforcées par l'émergence de réseaux de passeurs qui voient dans la migration irrégulière, une source importante de revenus. Le développement de ces réseaux clandestins est l'une des causes d'innombrables pertes en vies humaines enregistrées sur les chemins de la migration.**

**Parlant des Objectifs de Développement Durable (ODD), il est à reconnaître que les personnes migrantes sont fortement**

**investies dans le développement durable de leurs pays, leur apport dans la réalisation des ODD est essentiel.**

**En ce qui concerne le Mali, par exemple, *plus de 483 milliards de FCFA* ont été transférés au pays par la diaspora malienne en 2016, selon la BCEAO. Cette diaspora est fortement impliquée dans la mise en place des infrastructures socioéconomiques de base telles que les écoles, les dispensaires, les adductions d'eau potable, l'électrification rurale, etc. Toutes choses qui concourent favorablement à la réduction de la pauvreté.**

**La contribution de qualité des migrants à la croissance et au développement durable est donc sans conteste et nous nous réjouissons à l'idée que les pays puissent s'engager à coopérer pour assurer une migration sûre, ordonnée et régulière, incluant le respect absolu des droits de l'homme et le traitement humain des migrants, indépendamment de leurs statuts migratoires.**

**Nous espérons que ce processus offrira à la communauté internationale une bonne occasion d'apporter une réponse déterminante à la gouvernance mondiale des migrations. Le pacte mondial, tel qu'envisagé, permettra de renforcer la coordination sur les questions multidimensionnelles de la migration internationale et servira de cadre global de coopération dans le domaine de la mobilité humaine dans son ensemble.**

**Honorables Collègues,  
Mesdames et Messieurs,**

**On ne cessera jamais de rappeler que la solution au problème migratoire ne peut être que globale, participative et coordonnée. Aucune initiative unilatérale ne pourrait prospérer. Nous devons admettre que la migration n'est ni une fatalité ni une malédiction, par conséquent ses causes doivent être traitées en amont et des mesures de coopération internationale appropriées doivent être mises en œuvre. C'est seulement en travaillant ensemble entre pays d'origine, de transit et de destination, à l'échelle universelle, que la migration pourrait être bien encadrée et servir de levier pour le développement.**

**Cette synergie d'actions, reposant sur des besoins de solutions politiques mais aussi socioéconomiques est, pour nous, l'une des meilleures options de lutte contre la migration irrégulière qui ne cesse d'endeuiller nos populations.**

**Aussi, à l'attention de tous les Etats du monde, nous devons faire en sorte que la migration internationale puisse être un réel facteur d'union des peuples et non de division. Il nous faut cultiver auprès de nos populations une perception positive des migrations afin de lutter contre la xénophobie et les discriminations. Comme l'a souligné le Secrétaire Général de l'ONU devant l'Assemblée Générale : *"Les migrations doivent être un acte d'espoir et non de désespoir"*.**

**Par ailleurs, au regard de notre rôle dans l'adoption des lois, les parlementaires que nous sommes, doivent influencer sur les décisions des Etats surtout dans le cas de xénophobies. En outre, Nous devons jouer un rôle de premier plan dans le renforcement de la coordination entre les Etats et au sein de ceux-ci, ainsi que dans l'abolition de la maltraitance des migrants.**

**Honorables parlementaires ;  
Mesdames et Messieurs ;**

**Pour conclure, je souhaite que les travaux de cette 138ème Assemblée de l'UIP soient sanctionnés par des résolutions nous permettant d'être mieux outillés pour faire face aux nombreux défis de la mobilité humaine.**

**Je vous remercie de votre aimable attention.**